ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

AVIS DE MODIFICATION

DOMAINE DES MORIERS

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 4 rue Henri Cyrot
21420 SAVIGNY LES BEAUNE
RCS DIJON 483 055 828

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 6 juin 2023 et du procès-verbal de la gérance en date du 13 mai 2024, le capital social a été réduit d'une somme de 210,00 euros, pour être ramené de 1 000 euros à 790,00 euros par rachat et annulation de 21 parts sociales.
La modification des statuts appelle la publication des mentions antérieurement publiées et relatives au capital social suivantes :
ARTICLE 8 - CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention : «Le capital social est fixé à MILLE EUROS (1 000 euros).»
Nouvelle mention : «Le capital social est fixé à SEPT-CENT-QUATRE-VINGT-DIX EUROS (790,00 euros).»
Pour avis La Gérance

AL24013847

MODIFICATION DU CAPITAL

3FR

SARL au capital de 233 490 euros
porté à 600 000 euros
Siège social : 10, boulevard de Brosses -
21000 DIJON
534 266 721 RCS DIJON

Par décision du 23/05/2024, l'associé unique a décidé une augmentation du capital social de 366510 euros par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :
Ancienne mention :
Capital social : 233490 euros
Nouvelle mention :
Capital social : 600000 euros

AL24013993

MODIFICATIONS DES STATUTS

LANAUD ; Société à responsabilité limitée au capital de 5 400 € ; Siège social : 6 Allée du Meix Chamberland - 21110 LONGCHAMP ; 810 656 736 RCS DIJON ; Aux termes d'une délibération en date du 17/04/2024, l'AGE a décidé d'étendre l'objet social aux activités de « Travaux d'installation électrique dans tous locaux et sur voie publique ; Travaux d'installation d'équipements thermiques et climatisation ; Travaux d'installation de matériels électriques et électroniques ; Vente et réparation d'appareils électroménagers, de machines-outils et d'équipements mécaniques ; Conseil et formation dans le domaine de l'électricité ; Coordination de chantiers » et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts, de remplacer à compter de ce jour la dénomination sociale «SARL LANAUD» par «LANAUD» et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts, de transférer le siège social du 13 Rue de l'Eglise, 21110 LABERGEMENT FOIGNEY au 6 Allée du Meix Chamberland, 21110 LONGCHAMP à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Aux termes de cette même AGE en date du 17/04/2024 et du Procès-verbal de la gérance en date du 10/06/2024, le capital social a été réduit d'une somme de 600 €, pour être ramené de 6 000 € à 5 400 € par rachat et annulation de 60 parts sociales. La modification des statuts appelle la publication des mentions antérieurement publiées et relatives au capital social suivantes : ARTICLE 8 - CAPITAL SOCIAL : Ancienne mention : Le capital social est fixé à 6 000 € ; Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 5 400 €. Pour avis. La Gérance

AL24014152

MODIFICATION DU CAPITAL

API-BOURGOGNE

Société à responsabilité limitée
au capital de 200 000 euros
porté à 500 000 euros
Siège social : 22, Rue de la Petite Fin,
21121 FONTAINE LES DIJON
534 620 729 RCS DIJON

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 17 mai 2024 a décidé d'augmenter le capital social de 300 000 euros par l'incorporation directe de réserves pour le porter de 200 000 à 500 000 euros. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Pour avis
La Gérance

AL24014156

Maître Corentin DRÉAU
Notaire à AVALLON (Yonne),
4, rue de Lyon

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCI DU BERNARDOU

Société Civile Immobilière
Au capital de 91.469,41 euros
Siège social : ETAULE (89200),
Route de Tonnerre
RCS AUXERRE - SIREN 408 219 327

Par assemblée générale extraordinaire en date du 05 juin2024, les associés de la SCI DU BERNARDOU ont décidé du transfert du siège social d'ETAULE (89200), Route de Tonnerre à AVALLON (89200) 60 Rue de Lyon à compter de cette date.
Il en résulte la modification suivante de l'article 4 des statuts « SIEGE SOCIAL » à publier :
Ancienne mention : « Le siège social est fixé à ETAULE (89200), Route de Tonnerre
Nouvelle mention : « Le siège social est fixé à AVALLON (89200), 60 Rue de Lyon »Pour avis et mention unique, le gérant.

AL24014158

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Dénomination : ELLIPSE.Forme : SAS.Capital social : 324237 euros.Siège social : 14 Rue PREMAIN, 21110 COLLONGES-ET-PREMIERES.921564043 RCS de Dijon.Aux termes d'une décision en date du 11 juin 2024, l'associé unique a décidé, à compter du 11 juin 2024, de transférer le siège social à 8 rue du Carlit, 66200 ALENYA.Radiation du RCS de Dijon et immatriculation au RCS Perpignan.

AL24014166

DÉMISSION DE CO-GÉRANT

DIFANTO

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 7 Place de la République
21700 NUITS ST GEORGES
908 789 332 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération du 21 mai 2024, l'Associée unique a pris acte de la démission de Monsieur Fabien LE BAIL de ses fonctions de gérant à compter du 21 mai 2024 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.
Pour avis
La Gérance

AL24014189

NOMINATION DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

MAGENTA

SAS au capital de 800 000 euros,
ayant son siège social
11 rue du 11 Novembre
21190 MEURSAULT,
833 654 395 RCS DIJON

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 01/03/2024, il résulte que la société SOCIETE D'ETUDES ET D'EXPERTISE COMPTABLE DES YVELINES SETECY, SARL au capital de 140 000 euros, immatriculée au RCS de VERSAILLES sous le numéro 785 074 246, domiciliée 9 Bis Rue Gambetta 78800 HOUILLES, a été nommée en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à la décision de l'associé unique sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2029. POUR AVIS
Le Président

AL24014193

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

SARL LEVEQUE

Société à responsabilité limitée
au capital de 15 000 euros
Siège social : 5 Rue du Prieuré
21290 CHAMBAIN
834 702 060 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 5 juin 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social à l'activité d'abattage, débardage et négoce de bois et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts. Pour avis, la gérance.

AL24014194

MODIFICATION DU CAPITAL

COMMAND-SMFI

SAS au capital de 30 000 euros
Siège social : 5 rue des Guerins
58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE
880 515 994 RCS NEVERS

Le 31/05/2024, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital d'une somme de 2 500 euros par apport de numéraire pour le porter à 32 500 euros. Pour avis.

AL24014196

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

Par décision du 24/05/2024, l'Associé Unique de la société de la société DAVID ZEROUAL, SARL au capital de 45 000 euros, RCS BRIVE, Siège social : Bois de Calais 19800 CORREZE, a décidé d'étendre l'objet social aux activités de « L'installation de chauffage individuel, l'entretien de chaudières domestiques, l'installation et l'entretien de climatisation et chaufferie, plomberie, sanitaire » et de transférer le siège social au 3 rue du Général de Gaulle 21110 FAUVERNEY à compter de ce jour. En conséquence, les articles 2 et 4 des statuts sont modifiés. La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BRIVE sous le numéro 831 882 550 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de DIJON. Le gérant est Monsieur Karim ZEROUAL, demeurant 3 Rue du Général de Gaulle 21110 FAUVERNEY. Pour avis - La Gérance

AL24014209

// ADDITIF-RECTIFICATIF

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce publiée dans Terres de Bourgogne du 31/05/2024 concernant EURL MYA ALMA, Il fallait lire : Siège social : 65 Rue de Dijon, 21500 MONTBARD.

AL24014124

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce publiée dans Terres de Bourgogne du 31/05/2024 concernant EURL MYA ALMA, Il fallait lire : Siège : 65 rue de Dijon 21500 MONTBARD.

AL24014159

Terres de Bourgogne Annonces légales 03 80 78 90 42

// ENQUÊTE PUBLIQUE

ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LA DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE N° 021 579 22 D0001 POUR LA REALISATION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL SUR LA COMMUNE DE SALIVES (21)
Par arrêté préfectoral n° 953 du 13/06/2024, est organisée **du 9/07/2024, à 9 h 00, au 9/08/2024, à 17 h 30 inclus, soit 32 jours consécutifs**, une enquête publique relative à la demande de permis de construire d'une centrale solaire photovoltaïque au sol d'une puissance de 14,4 MWc sur le territoire de la commune de Salives, déposée par la société « Energie Salives ».
Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier comprenant notamment les pièces du permis de construire dont l'étude d'impact et l'avis émis par la Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe), en date du 9/10/2023 ;
est consultable :
- sur support papier et sur un poste informatique :
en mairie de Salives (21) où le public pourra en prendre connaissance pendant les jours et les heures habituelles d'ouverture de la mairie :
- le lundi de 8 h 30 à 12 h 00
- le jeudi à samedi de 8 h 30 à 12 h 00 (samedi des semaines impaires)
- sur un registre dématérialisé à l'adresse :
https://www.registre-dematerialise.fr/5457
- sur support papier à la direction départementale des territoires
57 rue de Mulhouse à Dijon – Service Urbanisme Connaissance et Appui aux Territoires – bâtiment A – 1er étage – bureau 101 – du lundi au vendredi de 9h15 à 11h15 et de 14h00 à 16h00
- sur le site internet de la préfecture de la Côte-d'Or, pendant toute la durée de l'enquête à l'adresse suivante :
Accueil → Actions de l'État → Environnement → Energies renouvelables → Enquêtes publiques concernant les projets de centrales solaires photovoltaïques
Durant cette même période, le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, établi sur feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, et tenu à sa disposition en mairie de Salives (21).
- Les observations, propositions et contre-propositions peuvent également être adressées au commissaire enquêteur, avant la clôture de l'enquête soit le 9/08/2024, avant 17 h 30 par voie postale en mairie de Salives, siège de l'enquête, ou par courrier électronique à l'adresse suivante :

enquete-publique-5457@registre-dematerialise.fr

L'ensemble des observations, propositions et contre-propositions émises par le public sera accessible sur le site dématérialisé **(https://www.registre-dematerialise.fr/5457)** pendant toute la durée de l'enquête.
En raison de la situation sanitaire liée à l'épidémie de la Covid-19, selon les directives en vigueur au moment de l'enquête, les gestes barrières devront être respectés lors des consultations sur place.
M. Jean Bernard PECHINOT, commissaire enquêteur titulaire désigné, se tiendra à la disposition du public, dans le respect de gestes barrières selon la situation sanitaire et les directives en vigueur au moment de l'enquête, en mairie de Salives (21), aux jours et heures précisés ci-dessous :
- Mardi 9 juillet 2024 de 9 h 00 à 12 h 00
- Mercredi 17 juillet 2024 de 9 h 00 à 12 h 00
- Samedi 27 juillet 2024 de 9 h 00 à 12 h 00
- Vendredi 9 août 2024 de 14 h 30 à 17 h 30
M. Jacques SIMONNOT, commissaire enquêteur suppléant assurera la fonction de commissaire enquêteur uniquement en cas d'empêchement du commissaire enquêteur titulaire.
Des renseignements sur le projet peuvent être demandés à :

M. Bertrand LUCAS
(Société WPD SOLAR ENERGIE)
8, rue de Colmar
21000 DIJON
Tél. : 03 74 31 01 33
Portable : 06 75 48 68 66
b.lucas@wpd.fr

Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne qui en fera la demande auprès de Mme. la directrice départementale des territoires (Direction Départementales des Territoires – 57 rue de Mulhouse - 21 000 DIJON), **et à ses frais**, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique.
Le Préfet de la Côte d'Or est compétent pour délivrer ou refuser le permis de construire.
Pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie de Salives, à la Direction Départementale des Territoires – 57 rue de Mulhouse – 21 000 DIJON et sur le site :
Accueil → Actions de l'État → Environnement → Energies renouvelables → Enquêtes publiques concernant les projets de centrales solaires photovoltaïques
Pour le préfet et par délégation ;
La Directrice Départementale des Territoires ;
Florence LAUBIER

AL24014232

// DIVERS

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL ET CHANGEMENT DE GERANT

MAX-GEORGEON 2010
SCI au capital de 200 €
Siège social : 4 rue Claude Basire
21000 DIJON

Mme MAX Martine, demeurant 1 rue des trois forgerons à DIJON (21000) est nommée gérante en remplacement de M. GEORGEON Pierre. Par décision de la gérance, le siège social est transféré 1 rue des trois forgerons, à DIJON (21000). Le Gérant

AL24014191

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

Appel à Candidatures du 17/06/2024
La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département SD21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Plombières-lès-Dijon Libre à partir du 1er janvier 2028 – jardin – Urbanisme : Zone Npj du PLUi Dijon Métropole 32 a 08 ca 'LE PRE DU ROI' : AV-0104
Brazey-en-Morvan (21) : Terre - Urbanisme : RNU 2 ha 82 a 89 ca 'GENIEVRES BRULES' : E-0242
Aisey-sur-Seine et Brémur-et-Vaurois : Objectif : Maintien du fermier en place sur les parcelles de terres louées
Aisey-sur-Seine (21) : Pré - Urbanisme : RNU 60 a 77 ca 'SOUS LA GROUOTTE' : A-0149
Brémur-et-Vaurois (21) : Pré, terres, landes, bois – Urbanisme : RNU 7 ha 26 a 66 ca 'LES HERBUES DE VAUROIS' : A-0176-0184 - 'LA COMBE CHEZ NOUS' : A-0019 - 'SUR LE MOULIN' : B-0260J-0260K - 'LA VIGNE' : B-0240-0242-0252-0292 - 'LES ARGILLERS' : B-0012-0186 - 'LA RUE' : B-0162-0166-0188 - 'LE BREUIL' : B-0177 - 'LE COTEAU DE L ETANG' : C-0180 - 'LE COTEAU BOUDIN' : C-0010 - 'EN VOSERIN' : D-0162 - 'CHAMP SCETRE' : D-0068
Chemin-d'Aisey (21) : Parcelle boisée - Urbanisme : RNU 30 a 00 ca 'CHAMP PICARD' : ZB-0018
Saint-Marc-sur-Seine (21) : Parcelle boisée - Urbanisme : RNU 28 a 30 ca 'LES RUELLES' : ZC-0053
Semond (21) : Landes - Urbanisme : RNU 76 a 20 ca 'ES CHAMPS AUX ANES' : A-0081
Cussey-les-Forges (21) : pré, terre, lande, bois – Urbanisme : RNU - Objectif : Maintien du fermier en place sur les parcelles louées 9 ha 33 a 21 ca 'AU LAVOIR' : A-1087 - 'L HEULERE ET LE POUSSOT' : B-0234ZE-0013 - 'COTES DE VAULT' : C-0486-0488 - 'EN PREINSTERNE' : ZC-0018 - 'LES PIECES PAREES' : ZE-0046 - 'SUR LA ROCHE' : ZI-0019J-0019K - 'COME SENEY' : ZK-0022-0024-0032 - 'COMOLOTTE OU ROUTOIRS COMB' : ZK-0053
Marey-sur-Tille (21) : landes, bois – Urbanisme : RNU - Objectif : Maintien du fermier en place sur la parcelle louée
6 ha 44 a 64 ca 'LE CRAPEAU' : A-0359-0364-0764 - 'LA VOIE D AVELANGES' : A-0474 - 'LE SENTIER FEVENOT' : A-0601 - 'ROCHES DE CHAMP FOLLE' : A-0097-0762 - 'LES COMMES' : B-0185-0186 - 'GREVILLEUX' : D-0097 - 'COTE DE MORFONTAINE' : D-0219 - 'SOUS CARPOROTTE' : ZE-0017-0018 - 'CHAMPS DU GUE DE HAUTERIVE' : ZE-0025
Marey-sur-Tille (21) : Landes, bois - Urbanisme : RNU - Libres
1 ha 51 a 83 ca 'LES VERNOIS' : A-0503 - 'LE CRAPEAU' : A-0763 - 'ROCHES DE CHAMP FOLLE' : A-0761
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 08/07/2024 à SAFER Bourgogne Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand, 21850 ST APOLLINAIRE où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.

AL24014218

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION

PUNCH-DIJON

SAS au capital de 108 500 euros
Siège social : 11 rue de Beauregard
21000 DIJON
315 638 130 RCS DIJON

Par décision du 3/6/2024, la Société ETABLISSEMENTS WEYL ALBERT, SAS au capital de 400.000 euros, dont le siège social est 11 rue de Beauregard 21000 Dijon, immatriculée au RCS de DIJON n° 425 550 217 a, en sa qualité d'associée unique de la Société PUNCH-DIJON, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.
Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la Société PUNCH-DIJON au profit de la Société ETABLISSEMENTS WEYL ALBERT, sans qu'il y ait lieu à liquidation, sous la réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de 30 jours à compter de la date de publication du présent avis auprès du Tribunal compétent, délai accordé aux créanciers sociaux, ceux-ci n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées. Les oppositions seront reçues au Tribunal de Commerce de Dijon (21) 13 boulevard Clémenceau.
Mention sera faite au RCS de Dijon. Pour avis

AL24014186

CLÔTURE DE LIQUIDATION

S.N.C. TEMPORA

SNC en liquidation au capital de 21 440 €
Siège social : 4 Rue Odebert, 21000 DIJON
Siège de liquidation : 4 Impasse de la Motte
21490 RFFEY-L`RES-ECHIREY
380 647 982 RCS DIJON

L'Assemblée Générale réunie le 31/12/2023 au 4 Impasse de la Motte - 21490 RUFFEY-LÈS-ECHIREY, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Arnaud BOURDIN, demeurant 4 Impasse de la Motte - 21490 RUFFEY-LÈS-ECHIREY, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL24014198

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

S.C.I. CHRIS

Société Civile Immobilière
en liquidation
au capital de 1 500 euros
Siège social : Rue Buffon -
ZAC de la Renardière -
21700 NUITS SAINT GEORGES
Siège de liquidation :
4 rue de l'Egalité -
21700 NUITS SAINT GEORGES
498 202 100 RCS DIJON

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 DECEMBRE 2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Christophe MARECHAL, demeurant 4 rue de l'Egalité - 21700 NUITS-SAINT GEORGES, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 4 rue de l'Egalité - 21700 NUITS SAINT GEORGES . C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Le mandat du gérant, Mr Christophe MARECHAL, prend fin du fait de la nomination d'un liquidateur.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL24014203

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION DU 27/05/2024

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : Barré S.B
Siège : 6 Rue du Ravois, 21540 CHEVANNAY
Durée : 99 ans
Capital : 3 000 euros
Objet :
- Transport de personnes par taxi,
- Location de véhicule avec ou sans chauffeur,
- Activité de VTC (véhicule de tourisme avec chauffeur),
- Location de chauffeur
- Transport public routier de personnes au moyen de véhicules n'excédant pas 9 places,
- Transport de colis messagerie,
- Assistance de rapatriement de personnes, véhicules, remorques, bateau et caravane,
- Transport routier léger de marchandises, au moyen de véhicules de moins de 3,5 tonnes de PMA,
- Convoyage de véhicule avec ou sans chauffeur (moto, bateaux, utilitaires…)
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Une action = une voix
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Présidente : Mme Sandrine BARRÉ, demeurant 6 Rue du Ravois, 21540 CHEVANNAY
Directeur général : M. Bruno BARRÉ, demeurant 6 Rue du Ravois 21540 CHEVANNAY
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Pour avis. La Présidente

AL24014077

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes : FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle DENOMINATION : LA PERLE DE ROCHELLE SIEGE SOCIAL : 85, rue de Talant 21000 DIJON DUREE : 99 années CAPITAL : 20.000 € OBJET : toute activité liée à l'organisation et la conception de séminaires, conférences, réceptions, conventions, programme de formation ; la prise à bail, la gestion locative, l'activité de conciergerie, les prestations de ménage, la mise à disposition de mobiliers, de linge de maison, la sous location de biens immobiliers, l'activité de gîte, et mise en valeur des lieux exploités par tous moyens ; l'organisation de cours de cuisine, et toute activité de restauration, traiteur ; la création et le développement d'une ferme pédagogique et sa mise en valeur par tout moyen ; toutes activité de coaching personnel et professionnel, de formation et d'accompagnement individuel et collectif ; le conseil aux entreprises et pour les affaires ainsi que toutes prestations d'assistance administrative aux entreprises ou aux particuliers ; l'activité d'apporteurs d'affaires ; l'exploitation de sites internet, ainsi que toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'achat et/ou la vente au détail de tous articles et produits marchands que ce soit par la vente en ligne ou en boutique ; la location et la fourniture de matériels, de supports informatiques et également de tout bien matériel divers ; EXERCICE DU DROIT DE VOTE : L'associé unique est seul compétent pour prendre les décisions limitativement énumérées dans les Statuts. Les décisions qui ne relèvent pas de la compétence de l'associé unique sont de la compétence du président. AGREMENT : Les cessions ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, des actions détenues par l'associé unique sont libres. PRESIDENT : LITCHI AND CO, EURL ayant son siège social au 67 avenue Victor Hugo 21000 DIJON, immatriculée au RCS de DIJON sous le n°834177362, représentée par Mme DUGAT Magalie demeurant 25bis rue des Marmuzots 21000 DIJON. Immatriculation au RCS de DIJON

AL24014102

AVIS DE CONSTITUTION

TIRITH ; Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros ; Siège social : 13 rue Jean Laillet, 21121 DAIX Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DAIX du 10/06/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée ; Dénomination : TIRITH ; Siège : 13 rue Jean Laillet, 21121 DAIX ; Durée : quatre-vingt-dix-neuf (99) ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés ; Capital : 1 000 euros Objet : Conseils et prestations de services en matière de gestion, de conseil, d'assistance administrative, informatique, comptabilité, trésorerie ou tout autre type de prestation marketing ou commerciale, auprès des particuliers, des entreprises et de tout établissement public ou privé ; La participation active à la conduite de la politique et au contrôle des filiales ; La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ; Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective ; Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions ; Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre ; Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés ; Président : Monsieur David JURAS, demeurant 13 rue Jean Laillet, 21121 DAIX. La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON. POUR AVIS Le Président.

AL24014148

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 26 avril 2024 à ST MAURICE SUR VINGEANNE, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle
Dénomination : SAS JARDEL JEROME
Siège : 6 rue du Four – 21610 ST MAURICE SUR VINGEANNE
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 2 000 euros
Objet : - La prise d'intérêt sous quelque forme que ce soit et notamment par voie d'achat, d'apport ou de souscription de toutes valeurs mobilières, actions, obligations, parts ou titres cotés ou non cotés dans toutes sociétés ou entreprises constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, industrielles, commerciales, financières, agricoles, immobilières ou autres.
- L'acquisition, l'administration, la gestion, la location et la vente de tous actifs immobiliers et droits immobiliers de toute nature.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Jérôme JARDEL, demeurant 6 rue du Four – 21610 ST MAURICE SUR VINGEANNE
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Pour Avis, Le Président

AL24014149

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DIJON du 10/06/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière. Dénomination sociale : SCI Cinq Huitième. Siège social : 19 rue Chaudronnerie, 21000 DIJON. Objet social : - l'acquisition, la cession, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, viticole, agricole, commercial ou industriel ; la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance ; l'acquisition de terrains à bâtir afin de procéder à l'édification d'immeubles à usage d'habitation, professionnel, viticole, agricole, commercial ou industriel, la location ou vente en totalité ou par fraction dudit immeuble ; la prise de tous intérêts ou participations dans toutes sociétés ; la Société pourra également consentir tout cautionnement et toute garantie même hypothécaire sur son patrimoine tant pour la réalisation de son objet social que pour le développement de l'activité économique réalisé directement ou indirectement par ses associés ; 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire Gérance : Monsieur Julien JOUBERT, 6 impasse Hippolyte Munier 21000 DIJON. Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas ; agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON. Pour avis
La Gérance

AL24014150

ANNONCES LÉGALES

NIKITA
Société en nom collectif
au capital de 1 000 euros
Siège social
11 Rue du Creux Neuf
21140 VILLARS ET VILLENOTTE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VILLARS ET VILLENOTTE du 13 mai 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société en nom collectif ; Dénomination sociale : NIKITA ; Siège social : 11 Rue du Creux Neuf, 21140 VILLARS ET VILLENOTTE ; Objet social : - l'acquisition, la cession, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, agricole, commercial ou industriel ; - la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location, sous-location sous quelque forme que ce soit, meublé ou non, de courte, moyenne ou longue durée, accompagnée ou non de prestations telles que la fourniture de petit déjeuner et/ou la fourniture de repas et/ou le nettoyage des locaux loués et/ou la fourniture de linge de maison et/ou la réception de clientèle de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance ; - l'achat d'immeubles, de fonds de commerce, d'actions ou parts sociales de sociétés immobilières en vue de les revendre ; - la souscription, en vue de les revendre, des actions ou parts créées ou émises par les mêmes sociétés et généralement toutes opérations immobilières en qualité de marchand de biens ; - les opérations d'intermédiaire pour l'achat, la souscription ou la vente des immeubles, fonds de commerce, actions ou parts de sociétés immobilières ; - la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ; Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ; Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés ; Capital social : 1 000 euros ; Associés en nom : Société BN2J, Société civile au capital de 251 000 euros, dont le siège social est situé 11 Rue du Creux Neuf, 21140 VILLARS ET VILLENOTTE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 522 507 334 RCS DIJON. Société CONSTRUCTIONS REALISATIONS AGRICOLES ET INDUSTRIELLES - C.R.A.I., Société à responsabilité limitée au capital de 600 000 euros, dont le siège social est situé 14 Rue de la Perdrix, 21140 SEMUR EN AUXOIS immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 351 499 264 RCS DIJON ; Gérance : Société BN2J, Société civile au capital de 251 000 euros, dont le siège social est situé 11 Rue du Creux Neuf, 21140 VILLARS ET VILLENOTTE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 522 507 334 RCS DIJON ; Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON. Pour avis, La Gérance

AL24014164

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donnée de la constitution au RCS DIJON de la société HOLDING C.S.J, SAS au capital de 1 200 000 euros, Siège : 4 rue de la Tournelle, 21110 ROUVRES EN PLAINE, Durée : 99 ans, Objet : acquisition, propriété, vente, administration, gestion de participations et de toutes actions, parts sociales, droits sociaux ou valeurs mobilières, de tous biens immobiliers ou mobiliers dont objets ou véhicules de collection, de tous droits ou valeurs y relatifs ; réalisation de toutes prestations ou services administratifs, financiers, techniques, commerciaux ou autres, au profit de sociétés filiales ou apparentées. Le Président de la Société est Monsieur Jonathan PAUTET, demeurant 10 allée Marguerite de Flandres, 21110 ROUVRES-EN-PLAINE. Le Directeur général est Madame Sara PAUTET, demeurant 10 allée Marguerite de Flandres 21110 ROUVRES-EN-PLAINE. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
POUR AVIS - Le Président

AL24014179

AVIS DE CONSTITUTION

FUNNY D'OR.
SAS au capital de 1 000 €.
Siège social : 4B rue Docteur Maret, 21000 DIJON
Selon un ASSP en date à DIJON du 10/06/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : SAS
Dénomination : FUNNY D'OR
Siège : 4B rue Docteur Maret, 21000 DIJON
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
Capital : 1 000 €
Objet : La garde d'enfants en structure collective de type micro-crèche
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Mme Céline CHAVET, demeurant 4 Route de Daix - 21121 FONTAINE LES DIJON.
Directeur général : M. Nicolas MICHAUD, demeurant 635 Rue du Pouy - 40280 SAINT PIERRE DU MONT
La Société sera immatriculée au RCS de DIJON.

AL24014204

AVIS DE CONSTITUTION

SCI 318 AMANDIERS
Société civile immobilière
au capital de 900 euros
Siège social : 4 Rue du Lavoir -
21700 NUITS SAINT GEORGES
Aux termes d'un acte sous signature privée en date à NUITS SAINT GEORGES du 7 juin 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : 318 AMANDIERS
Siège social : 4 Rue du Lavoir, 21700 NUITS SAINT GEORGES
Objet social : - l'acquisition, la cession, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, commercial, industriel ou agricole,
- la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance,
- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société.
La Société pourra également consentir tout cautionnement et toute garantie même hypothécaire sur son patrimoine tant pour la réalisation de son objet social que pour le développement de l'activité économique réalisé directement ou indirectement par ses associés.
Et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 900 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur Pierre DAMOY et Madame Victoria DAMOY demeurant ensemble 11 rue Maréchal de Lattre de Tassigny – 21700 NUITS SAINT GEORGES
Clauses relatives aux cessions de parts :agrément requis dans tous les cas agrément obtenu à l'unanimité des associés
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Pour avis
La Gérance

AL24014223

Guillaume GOURVÈS,
Avocat
1 rue de Reims
90000 Belfort

AVIS DE CONSTITUTION

SAS SCDB DIJON
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 €
Siège social : 59, rue des Godrans
21000 Dijon
En cours d'immatriculation au RCS de Dijon
Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
- forme : société par actions simplifiée ;
- dénomination : SAS SCDB DIJON ;
- siège social : 59, rue des Godrans, 21000 Dijon ;
- objet : vente au détail d'ustensiles et d'appareils de cuisine, petit électroménager, arts de la table, livres en lien avec la cuisine, épicerie fine, textile de cuisine,démonstration culinaire ;
- durée : 99 ans ;
- capital : 10 000 euros ;- présidente : SAS SCDB, société par actions simplifiée au capital de 40 000 euros avec siège au 12, place de la Révolution, 25000 Besançon et immatriculée au RCS de Besançon sous le numéro 839 654 332 ;- actions, clause d'agrément : actions ordinaires et de même catégorie ; toutes cessions d'actions autorisées à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote ;- accès aux assemblées générales - droit de vote : tout associé dispose aux assemblées d'un nombre de voix égal au nombre d'actions qu'il détient ; il peut s'y faire représenter par un mandataire ; - immatriculation : RCS Dijon.
Pour avis.

AL24014227

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à PERRIGNY LES DIJON du 17 juin 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière Dénomination sociale : OCTAVIE Siège social : 11 place Saint Eloi, 21160 PERRIGNY LES DIJON Objet social : l'acquisition, la cession, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, viticole, agricole, commercial ou industriel ; la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance ; l'acquisition de terrains à bâtir afin de procéder à l'édification d'immeubles à usage d'habitation, professionnel, viticole, agricole, commercial ou industriel, la location ou vente en totalité ou par fraction dudit immeuble, la prise de tous intérêts ou participations dans toutes sociétés ; la Société pourra également consentir tout cautionnement et toute garantie même hypothécaire sur son patrimoine tant pour la réalisation de son objet social que pour le développement de l'activité économique réalisé directement ou indirectement par ses associés ; éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la société, au moyen de vente, échange ou apport en société ; et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés. Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire. Gérance : M. Lionel CAMIN, demeurant 11 place Saint Eloi 21160 PERRIGNY LES DIJON et Mme Elise MERCEY demeurant 11 place Saint Eloi 21160 PERRIGNY LES DIJON ; Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas ; agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON. Pour avis La Gérance

AL24014229

NIÈVRE

// MODIFICATION

COMMISSAIRE AUX COMPTES

ENTREPRISE MERLOT SAS au capital de 80000 € Siège social : RTE ROUTE NATIONALE 7 58400 Mesves sur Loire 323 416 966 RCS de Nevers Par une décision du 19/06/2018, l'associée unique a pris acte, à compter du 19/06/2018, de la cessation des fonctions des Commissaires Aux Comptes Titulaire et Suppléant respectivement, M. RAPAUD William et M. CHAUSSAT Philippe. Modification du RCS de Nevers

AL24013950

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

GFA MAGUET
Groupement Foncier Agricole
au capital social de 310.800 Euros
Siège social : Quai des Eduens –
Bâtiment 2 - Escalier 4 - Appartement 44,
Chez Madame MAGUET Christine,
Résidence des Eduens -
58000 NEVERS
R.C.S. de NEVERS n°452 669 567

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 27 mai 2024, il a été décidé de transférer le siège social au 107 rue Principale, Chez Madame Marie-Agnès WEBER, 51320 SOUDRON, à compter du 27 mai 2024.
En conséquence la société qui est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS sous le numéro 452 669 567 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de CHALONS-EN-CHAMPAGNE.
L'article «Siège social» des statuts a été modifié en conséquence.
Pour avis.
La gérance

AL24014082

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCI VAUBAN SCI au capital de 315447,51 € Siège social : 3 IMP DU CDT BARAT 58000 Nevers 399 712 660 CS de Nevers L'AGE du 15/04/2024 a décidé de transférer le siège social 17bis rue Charles Lecocq 75015 Paris Objet social : La société a pour objet la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement et notamment des immeubles objets des apports en nature ci après. Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation de ceux de ses immeubles devenus inutiles à la société au moyen de vente, échange ou apport en société. Durée : expire le 02/02/2094 Radiation au RCS de Nevers et réimmatriculation au RCS de Paris

AL24014171

TRANSFORMATION EN SAS

SARL B PESCAGLINI
Société à responsabilité limitée à associé unique
au capital de 5.000 euros
Siège social : Zone Industrielle
Les Belles Barbes - Busserolles -
58180 MARZY
830 161 774 RCS NEVERS

Par décisions du 31.05.2024, l'Associée Unique a décidé de transformer la société en société par actions simplifiée (SAS) à compter du même jour, sans création d'une personne morale nouvelle, de remplacer la dénomination sociale par SAS B PESCAGLINI, et de modifier l'objet social en y ajoutant de nouvelles activités, et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société:
DENOMINATION SOCIALE : SAS B PESCAGLINI
OBJET SOCIAL (nouvelles mentions): - l'acquisition, la gestion et la cession de toutes valeurs mobilières, parts sociales et tous instruments financiers, la prise de participations ou d'intérêts dans toutes sociétés, entreprises, groupements ou associations, français ou étrangers, créées ou à créer, et la réalisation de toutes opérations de toutes opérations d'administration et disposition de ses actifs, par tous moyens et notamment achat, vente, échange, portage, apport, fusion, scission, -les prestations de services de toutes sortes pour ces filiales et participations, en ce y compris la constitution de toutes sûretés et garanties et, en règle générale, toutes activités entrant dans le cadre d'une société de portefeuille
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société.
Mme Barbara PESCAGLINI, gérante, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par Mme Barbara PESCAGLINI, demeurant 13 Impasse Bellevue - 58000 NEVERS, en qualité de Présidente.
Pour avis

AL24014197

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DU 36 RUE KLEBER SCI au capital de 1 524,49 € Siège social : 6 rue Plateau de la Bonne Dame 58000 NEVERS 775 449 457 RCS NEVERS AVIS DE PUBLICITÉ ET DE REMPLACEMENT DU GÉRANT Selon décisions du 03.10.2023, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 6 rue Plateau de la Bonne Dame 58000 NEVERS au 132 avenue Dugay Trouin, Les Issambres 83380 ROQUEBRUNE SUR ARGENS à compter du même jour, et de modifier en conséquence les statuts. L'AGE a également nommé en qualité de gérant pour une durée illimitée, M. Jean Michel FERARD, demeurant 4 route des Brouères 58000 Challuy, en remplacement de Simone FERARD, décédée le 15.03.2020. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Modification sera faite au GTC de NEVERS. Pour avis, La Gérance

AL24014201

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DE LA RUE LOUIS RENAULT Société Civile Immobilière au capital de 9 146,94 € Siège social : 6 rue Plateau de la Bonne Dame 58000 NEVERS 424 456 747 RCS NEVERS AVIS DE PUBLICITÉ ET DE REMPLACEMENT DU GÉRANT Selon décisions du 03.10.2023, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 6 rue Plateau de la Bonne Dame 58000 NEVERS au 132 avenue Dugay Trouin, Les Issambres 83380 ROQUEBRUNE SUR ARGENS à compter du même jour, et de modifier en conséquence les statuts. L'AGE a également nommé en qualité de gérant pour une durée illimitée, M. Jean Michel FERARD, demeurant 4 route des Brouères 58000 Challuy, en remplacement de Simone FERARD, décédée le 15.03.2020. Les statuts seront modifiés en conséquence. Modification sera faite au GTC de NEVERS. Pour avis, La Gérance

AL24014202

MODIFICATION DE LA DURÉE

SCI PILLON
Société Civile Immobilière
Capital : 1.600,00 €
Siège social : Le Bourg – PLANCHEZ
(58230)
SIREN : 383.445.780
RCS : NEVERS

Par décision collective du 02 janvier 2020, les associés ont décidé de proroger la société pour une durée supplémentaire de 60 ans à compter de l'expiration de la durée initiale prévue soit jusqu'au 04/11/2081.
Mention sera faite au RCS de NEVERS.
Pour avis
Le gérant

AL24014207

NOMINATION DE CO-GÉRANT

TERRE GÉNÉRATIONNELLE Société civile immobilière au capital de 123 800 euros Siège social : Le Moulin de Remilly 58250 Remilly 897 717 880 RCS Nevers Suivant PV du 18/04/2024, l'AGE a : modifié les statuts pour tenir compte du retrait du sociétariat de Romane BELTRAMELLI constaté la fin du mandat de gérantes de Romane BELTRAMELLI et Elodie ROY a nommé en qualité de gérante, Amélie DUBOIS domiciliée La Ferme du Moineau, Le Bourg 58250 Remilly Mention sera faite aux RCS de Nevers

AL24014212

MODIFICATION

J. ET F. LAMY
SARL au capital de 500 €
Siège social : 16 rue du grand marché
58500 CLAMECY
533 431 276 RCS NEVERS

Aux termes de l'AG du 15/06/2024, il a été décidé de nommer en qualité de Gérant, Mme Robyn LAMY__LEONARDY, 21 rue BALZAC, 21000 DIJON en remplacement de Mme Florence LAMY, 9 bd MISSET, 58500 CLAMECY à compter du 15/06/2024.
L'article 17 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de NEVERS.

AL24014226

// GÉRANCE

ALCIAT-JURIS
Maître Anne NEYRET
SELARL D'AVOCATS
Siège social : BOURGES - 4 rue Porte Jaune
Cab.Sec. : VIERZON - 5 ter rue de la Gaucherie
NEVERS - 6 rue Hoche
ORLEANS - 3/5 Bd de Verdun

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte signé électroniquement le 31/05/2024, enregistré le 07/06/2024 au SPFE de NEVERS, Dossier 2024 00010559 Référence 5804P01 2024 A 00343,**la société B2G**, SARL au capital de 2200 euros, dont le siège social est situé 9, rue de Charleville 58000 NEVERS immatriculée au RCS de NEVERS sous le n° 917 945 776 déclarée en liquidation judiciaire par Jugement du Tribunal de Commerce de NEVERS du 22/01/2024,représentée par la SELARL JSA en la personne de Maître Aurélie LECAUDEY, Mandataire Liquidateur demeurant à 14, avenue Marceau 58000 NEVERS, dont les pouvoirs nécessaires lui ont été conférés par Ordonnance du Juge Commissaire le 15/04/2024 acédé à la société NALIN, SARL au capital de 1000 euros, dont le siège social est 2 B, rue Père de Foucauld, 58000 NEVERS, immatriculée au RCS de NEVERS sous le n° 929 116655, son fonds de commerce de Bar-Hôtel exploité à NEVERS (58000) ,9, rue de Charleville avec entrée en jouissance au 15/04/2024, au prix de 36000 €, s'appliquant aux éléments incorporels pour 30 200 euros et aux éléments corporels pour 5800 euros.Il n'est pas fait élection de domicile pour la réception d'oppositions, les créanciers ayant été invités à déclarer leurs créances entre les mains de la SELARL JSA, Maitre Aurélie LECAUDEY, Mandataire liquidateur.Pour avis,

AL24014169

// ADDITIF-RECTIFICATIF

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce parue dans Terres de Bourgogne du 2 février 2024, concernant la société GFA LANDRAT GUYOLLOT immatriculée au RCS de NEVERS, sous le n° 349 886 465, il convenait de lire : […] le capital social a été augmenté d'une somme de 30,48 € pour le porter à 456 971,40 €. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

AL24014217

// DIVERS

AVIS D'OUVERTURE AU PUBLIC

En vertu de l'article L. 752-1-1 du Code de commerce et de la convention d'opération de revitalisation du territoire publiée le 24 novembre 2022 au Recueil des actes administratifs spécial n°58-2022-127, la SCI IB NUMERO 15 (842 933 699 R.C.S. TARASCON) a créé un ensemble commercial d'une surface de plancher de 2538 m² sur la commune de DECIZE (58300), Place du 2ème Bataillon de Marche de la Nièvre, composé de deux bâtiments dans lesquels quatre magasins vont ouvrir au public aux dates suivantes :
- CAP ANIMAL : 4 septembre 2024
- ACTION : 7 septembre 2024
- MARIE BLACHERE : 25 septembre 2024
- MANGEONS FRAIS : 25 septembre 2024

AL24014234

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

MONZA TERRE SARL en liquidation au capital de 2.100 € Siège social : 46, av. du Général de Gaulle NEVERS (58) RCS NEVERS 531.121.846 Suivant procès verbal de l'AGE du 15/05/2024, il a été approuvé les comptes définitifs de la liquidation, donné quitus et décharge de son mandat au liquidateur et constaté la clôture de la liquidation. Les actes et pièces relatifs à la liquidation ainsi que les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de NEVERS.

AL24014200

DISSOLUTION

ECOLE DE CONDUITE THERET
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 35 rue de Donzy
58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE
410 595 755 RCS NEVERS

Le 10/06/2024, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 05 avril 2024. Monsieur Marcel THERET demeurant à COSNE-COURS-SUR-LOIRE (58200) 46, rue de Donzy a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au domicile du liquidateur.
Pour avis.

AL24014225

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Forme : EURL Dénomination : TopCarDeals Siège : 3a Chemin De La Beue 58640 VARENNES VAUZELLES Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS Capital : mille euros (1 000,00 €) Objet : L'achat et la vente de véhicules automobiles neufs ou d'occasion pour le transport des personnes, y compris les véhicules spéciaux tels qu'ambulances, minibus, etc. Gérance : Monsieur Hodik KHUDOYAN, demeurant 9 Rue François Fourquemin 58000 NEVERS

AL24013869

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 28/05/2024, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination Sociale : CONCIERG'ETHIQUE
Forme : SAS
Capital social : 100 €
Siège social : rue Achille Millien Bat A Appt 22, 58120 CHATEAU CHINON VILLE
Objet social : Toutes prestations de services de conciergerie privée et intendance de propriétés immobilières pour locations cout séjours auprès des particuliers et des professionnels et notamment toutes prestations de ménage, d'accueil client, de réservation, de sous traitance de petits travaux, ainsi que toutes prestations de services en lien avec la mise en valeur des biens immobiliers des clients et également toutes prestations d'assistance personnelle
Président : M. Aouiss MESSAOUDI demeurant rue Achille Millien Bat A Appt 22, 58120 CHATEAU CHINON
Directeur Général : M. Lucas GARNI demeurant rue Achille Millien Bat B Appt 21, 58120 CHATEAU CHINON
Clause d'agrément : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.
Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS

AL24014205

AVIS DE CONSTITUTION

Par un acte du 24/05/2024 il est constitué une société par actions simplifiée dénommée HICELL au capital de 1 000 € ayant son siège 37 rue Henri Dunant, 58660 COULANGES LES NEVERS pour une durée de 99 ans. Son objet est l'activité de vente et d'installation de fournitures de chauffage collectifs et individuels, la vente et installation de systèmes solaires thermiques et photovoltaïques, la vente et l'installation de pompes à chaleur, la vente et l'installation de chaudières et la maintenance et le dépannage d'installation thermique, climatique et solaire. Aucune restriction n'existe en matière d'admission aux assemblées et de droit de vote. La cession d'actions à un tiers non actionnaire est soumis à l'agrément de l'assemblée à la majorité simple, le cédant ne pouvant prendre part au vote. Le mandat de Président est confié à M. Erwann MORVAN. La société sera immatriculée au RCS de NEVERS. Pour avis : M. Erwann MORVAN.

AL24014161

Maître Emilie GUERIN-PEREIRA
Notaire
à Cosne-Cours-sur-Loire (Nièvre)
2 Rue Lafayette

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Emilie GUERIN-PEREIRA, en date du12/06/2024 il a été constitué une société civile immobilière aux caractéristiques suivantes :
Raison sociale :SCI DU JASMIN ETOILE
Objet social :Acquisition, gestion immobilière
Siège social : SAINT PERE (58200) 28 Rue du champ de la Forge
Capital : 100 euros
Gérance : Madame Sophie BAILLY demeurant à SAINT PERE(58200) 28 Rue du champ de la Forge
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés de NEVERS
Pour avis.

AL24014170

Maître Amaury PANIER CABINET FIDACT
13 Rue des Tonneliers - BP 48
71700 - TOURNUS

IMMATRICULATION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHASNAY du 10 juin 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : EC ÉNERGIE SAS
Siège : 1 Le Boulet, 58350 CHASNAY
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1 000 euros
Objet : La production photovoltaïque et la vente d'énergie électrique.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président :
Monsieur Eric BLOUZAT, demeurant 1 Le Boulet, 58350 CHASNAY
Directeur général :
Madame Catherine BLOUZAT, née RIBIER, demeurant 1 Le Boulet 58350 CHASNAY
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
POUR AVIS
Le Président

AL24014183

Maître Amaury PANIER CABINET FIDACT
13 Rue des Tonneliers - BP 48
71700 - TOURNUS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHASNAY du 10 juin 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : Maltrace Énergie
Siège : 2 Rue de Veron, 58350 CHASNAY
Durée : quatre vingt dix neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1 000 euros
Objet : La production photovoltaïque et la vente d'énergie électrique.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président :
Monsieur Guillaume BLOUZAT, demeurant 5 Rue du Champ de la Fontaine 58700 LA CELLE SUR NIEVRE
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
POUR AVIS
Le Président

AL24014184

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 17/05/2024, il a été constitué une SELARL dénommée : SELARL DU DOCTEUR OLIVIER FORNAS
Objet social : l'exercice libéral à titre exclusif de la profession de médecin généraliste
Siège social : 3 Place des Promenades - 58500 CLAMECY
Capital : 1 000 euros
Gérance : Monsieur Olivier FORNAS demeurant Clamecy, Nièvre, 8, Avenue du Général Leclerc
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS.

AL24014185

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 06/06/2024, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : MM HOLDING Objet social : La société a pour objet en France et à l'étranger, directement ou indirectement : la prise d'intérêts et la participation directe et indirecte dans toutes sociétés ou entreprises créées ou à créer, la participation financière dans tous groupements, sociétés ou entreprises françaises ou étrangères, l'acquisition de toutes sociétés ou entreprises quel qu'en soit la forme juridique, et ce par tous moyens, notamment par voie d'apport, de souscription ou d'achat d'actions ou de parts sociales, de fusion ou de groupement ; la prise de contrôle, la constitution et a gestion de tous portefeuilles de titres de participations et/ou de valeurs de bourse, l'administration, la gestion et la mise en valeur des biens ainsi acquis ou constitués, la gestion de trésorerie, la gestion financière ; la direction, la gestion, le contrôle et la coordination de ses filiales et participations ; la création, l'acquisition, la location, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce ou entreprises se rapportant à l'une

ANNONCES LÉGALES

des activités spécifiées ; la prise, l'acquisition ou l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ; la propriété, l'administration et l'exploitation de tous immeubles, de tous biens et droits immobiliers quelconques ; la fourniture de toutes prestations de services dans les domaines administratif, technique, commercial, financier, comptable et informatique et des conseils en gestion financière et en gestion de trésorerie concourant à l'animation et à la conduite de la politique du groupe ; la fourniture des prestations de formation commerciales et l'assistance technique ; toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières ayant pour but de promouvoir et favoriser le développement et d'assurer la bonne marche de toutes entreprises à objet civil ou commercial ;Et plus généralement, la réalisation de toutes opérations compatibles avec cet objet, celles s'y rapportant directement ou indirectement et celles pouvant contribuer à sa réalisation. Siège social : 28 Rue Romain Rolland 58300 Decize. Capital : 1 € Durée : 99 ans Président : M. Aatillah Marouan, demeurant 28 Rue Romain Rolland 58300 Decize Admission aux assemblées et droits de votes : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix. Immatriculation au RCS de Nevers

AL24014213

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Sophie KOWAL, notaire à CORBIGNY, 22, avenue du champ de foire, le 14 juin 2024,
Il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : SCI LA FONTAINE DE MOUSSY
Capital social : 22?750,00 €, divisé en 182 parts de cent vingt-cinq euros (125,00 €) chacune, numérotées de 1 à 182
Siège social : 13 bis rue Jules Renard 58000 NEVERS
Objet social : l'acquisition au moyen d'achat ou d'apport, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous biens et droits immobiliers, et notamment d'un pré situé à MOUSSY (58700), cadastré ZH numéro 36 lieudit « Fontaine au Ladre » en vue créer un jardin-forêt, espace de biodiversité et toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet.
Durée : 99 années à compter de la date de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Gérance : Philippe GRENIER demeurant à COURCELLES (58210), 13 rue de Fancy et François DESCREUX demeurant à NEVERS (58000), 13 bis rue Jules Renard
Pour avis,
Le Notaire

AL24014220

YONNE

// MODIFICATION

CHANGEMENT DE GÉRANT

En date du 9 juin 2024, la SCI YVAN dont le siège est situé 4 rue des Bouvreuils 89250 Gurgy, immatriculée au RCS d'Auxerre sous le n°498 941 558 a pris note de la démission de sa gérante, Angélique MERCIER, domiciliée 2 rue Kruger 89000 AUXERRE et de la nomination du nouveau gérant Yves VARICLIER, domicilié 4 rue des Bouvreuils 89250 GURGY.
Pour Avis

AL24014173

S.J.B. Société d'Avocats

AVIS
EARL DE LA LONGERE

Exploitation agricole à responsabilité limitée
au capital de 311 100 euros
porté à 320 500 euros
Siège social : 2 rue Basse,
89740 PIMELLES
518 968 920 R.C.S. AUXERRE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 6 juin 2024 a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 9 400 euros par apports en numéraire, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention :
Le capital social est fixé à trois cent onze mille cents euros (311 100 euros)Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à trois cent vingt mille cinq cents euros euros (320 500 euros).

AL24014151

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

NGO CONSULTING SAS au capital de 1.000,00 Euros Siège social : SAINT FLORENTIN (89600), 6 Place des Fontaines, 948 984 620 RCS d'AUXERRE Par décision prise en AGE le 07 juin 2024, il a été décidé modifier l'objet social comme suit : La société a pour objet, en France et à l'étranger, l'acivité d'apporteur d'affaires, le conseil en gestion et en stratégie d'entreprise, ainsi que la mise en place et la gestion de forces de vente externes. A ce titre, elle peut réaliser toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser le développement. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence. Modification au RCS d'AUXERRE. Pour avis et mention.

AL24014160

MODIFICATIONS DES STATUTS
SCI P-J-M-E-R

Société civile immobilière
Au capital de 250 000,00 euros
Siège social
20 rue de l'Eglise
89160 ARGENTEUIL-SUR-ARMANÇON
953 777 927 RCS AUXERRE

Aux termes des décisions de l'AGE du 30/04/2024, les associés ont décidés que :
transformer la société en société à responsabilité limitée et de modifier les statuts en conséquence,- de modifier la dénomination social en SARL P-JM-E-R,
d'étendre à compter de ce jour l'objet social aux activités de : gîte et parahôtellerie,
de maintenir Monsieur Pascal MORIZOT et Madame Jacqueline MORIZOT demeurant ensemble 20 rue de l'Eglise – 89160ARGENTEUIL-SUR-ARMANÇON dans leurs fonctions de cogérants.
Modification sera faite au Registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE.
Pour avis, la gérance.

AL24014167

CHANGEMENT DE GÉRANT

MULTISERVICE BASSOU SARL à associé unique au capital de 10 000 € Siège social : BASSOU (89400) 90 bis Grand Rue 900 023 276 RCS SENS DAU du 31.05.2024 : démission de Mme Perrine MARTIN de ses fonctions de gérant et nomination en remplacement Mme Chloé BRILLON, demeurant à PANTIN (93500), 55 Rue Victor Hugo, à compter de ce jour.

AL24014187

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL
MT

SCI au capital de 1524,49 €
Siège Social : 176 rue Déportés
et de la Résistance
89100 SENS
424240802 RCS de SENS

Par AGE du 03/06/2024, il a été décidé de transférer le siège social au 9 boulevard beausite PS Beau Sîte, Bat C 06400 CANNES, à compter du 03/06/2024.
Radiation au RCS de SENS et immatriculation au RCS de CANNES

AL24014210

// DIVERS

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Virginie LE GALLO, notaire à MELUN, le 12 juin 2024, il a été reçu le **changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale de la communauté universelle** au conjoint survivant, par : Monsieur Olivier André **POINSON**, technicien logistique, et Madame Dominique Corinne Andrée **THUILLIER**, retraitée, demeurant ensemble à VINNEUF (89140) 41 rue Victor Guichard, Monsieur est né à MELUN (77000) le 7 novembre 1962, Madame est née à NEMOURS (77140) le 19 septembre 1960, mariés à la mairie de LE MEE-SUR-SEINE (77350) le 30 juin 1984 sous le régime légal de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union. Conformément à l'article 1397 alinéa 3 du Code civil, les oppositions pourront être faites dans un délai de 3 mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à Me LE GALLO, notaire à MELUN (77000) 3 boulevard Gambetta.
Pour avis et mention
Me Virginie LE GALLO, Notaire.

AL24014178

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 21 mars 2011,
Madame Hélène Henriette **GRAFFIN**, en son vivant retraitée, demeurant à SAINT-JULIEN-DU-SAULT (89330) 2 avenue Wilson «Résidence Saint Julien».
Née à SAINT-DENIS-D'AUTHOU (28480), le 27 juillet 1931.
Veuve de Monsieur Claude Maurice **BRIET**
Décédée à SAINT-JULIEN-DU-SAULT (89330) (FRANCE), le 6 avril 2024.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Véronique LE DANTEC , Notaire à ST-JULIEN-DU-SAULT (89330), 12, Faubourg de la Croix, le 30 mai 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Véronique LE DANTEC, notaire à ST JULIEN DU SAULT référence CRPCEN : 89062, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de SENS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL24014192

TESTAMENT OLOGRAPHE

Suivant testament olographe en date du 30 juin 2020, Monsieur Claude Georges Marie RAMSPACHER, né(e) 22/12/1936 54000 Nancy, le 22 décembre 1936, demeurant à 22 rue du Coup de Pied Mocquesouris 89100 SENS, célibataire, décédé(e) à SENS (089) le 10 janvier 2024, a institué plusieurs légataires universels.
Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Roxane BARDE-DEHENRY , 1 Place des Héros 89100 SENS, le 23 février 2024, dont la copie authentique accompagnée d'une copie du testament ont été adressées au Greffe le 15 juin 2024.
Dans le mois suivant cette réception, l'opposition à l'exercice par le légataire de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Roxane BARDE-DEHENRY. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL24014216

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

S.J.B. Société d'Avocats

CLÔTURE DE LIQUIDATION
SCI CHENEVIERES DU FOUR

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 76 194,02 euros
Siège social : 6 Route d'Auxerre
89230 VENOUSE
Siège de liquidation
36 Rue de la Porte d'Auxerre
89800 BEINE
390 622 413 RCS AUXERRE

L'Assemblée Générale réunie le 27 DECEMBRE 2023 a approuvé le compte définitif de liquidation arrêté au 31 JUILLET 2023, déchargé Madame Colette MICHAUT, demeurant 36 Rue de la Porte d'Auxerre – 89800 BEINE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

AL24014043

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dénomination : XERIDER.
Forme : SAS société en liquidation.
Capital social : 10000 euros.
Siège social : 17 Rue DE SANCEY, 89100 SENS.
842943672 RCS de Sens.
Aux termes d'une décision en date du 11 juin 2024, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 11 juin 2024. Monsieur Stéphane TAILLANDIER, demeurant 18 Rue Anatole France 89100 SENS a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.
Le siège de la liquidation est à l'adresse du liquidateur, adresse où doit être envoyée la correspondance.
Pour avis.
Le Président

AL24014157

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI LES BLEUETS
Société civile immobilière au capital de 1000 €
Siège social: 7 rue des Mignottes Les Chaumes 89250 CHEMILLY SUR YONNE
RCS AUXERRE 829.825.553
Suivant procès-verbal du 30 mars 2024, l'assemblée générale extraordinaire a approuvé le rapport du liquidateur sur l'ensemble des opérations de liquidation, approuvé le compte définitif de liquidation, donné quitus au liquidateur de sa gestion, prononcé la clôture de la liquidation.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre.
Le liquidateur.

AL24014162

FIDUCIAL SOFIRAL

DISSOLUTION
BOIS ET SERVICES

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 3 000 euros
Siège social : 6 rue aux Biques
89210 VENIZY
Siège de liquidation : 6 rue aux Biques
89210 VENIZY
RCS SENS 501 784 102

Aux termes d'une décision en date du 28 février 2024, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 28 février 2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Monsieur Jean-Pierre CHARLOIS, demeurant 6 rue aux Biques 89210 VENIZY, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 6 rue aux Biques, 89210 VENIZY C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL24014175

FIDUCIAL SOFIRAL

DISSOLUTION
PLUME ET IMAGE

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège : 5 rue de l'Hôpital,
89700 TONNERRE
Siège de liquidation : 5 rue de l'Hôpital,
89700 TONNERRE
814 188 413 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision en date du 16 mai 2024, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Monsieur Rémi COLLIOT demeurant 5 rue de l'Hôpital, 89700 TONNERRE, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 5 rue de l'Hôpital, 89700 TONNERRE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL24014176

S.J.B. Société d'Avocats

CLÔTURE DE LIQUIDATION
SCI TOUCY BAT

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 1 524,49 euros
Siège social : 2 Rue Paul Defrance -
89130 TOUCY
Siège de liquidation :
685 Avenue du Général de Gaulle –
89130 TOUCY
381 113 190 RCS AUXERRE

L'Assemblée Générale réunie le 29 MAI 2024 a approuvé le compte définitif de liquidation arrêté le 31 DECEMBRE 2023, déchargé Madame François BONNET, demeurant 685 Avenue du Général de Gaulle – 89130 TOUCY, de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

AL24014180

DISSOLUTION
MMTTEYS

SAS au capital de 100 €
Siège Social : 16 rue des chaumes
89290 AUGY
921586343 RCS de AUXERRE

Par AGE du 03/06/2024, il a été décidé la dissolution anticipée de ladite société à compter du 03/06/2024. M. GIRARDEAU Mathys 13 rue colson DIJON a été nommé liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au siège social Mention au RCS de AUXERRE

AL24014182

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Le 25.4.2024 l'associé unique de la SARL en liquidation L'ASPERULE, au capital de 10.000 €, siège social et de liquidation à AUXERRE (89000) 34, rue du Pont, 799 117 353 RCS AUXERRE, a approuvé les comptes définitifs de la liquidation arrêtés au 31.3.2024, donné quitus et décharge de son mandat à la liquidatrice et a constaté la clôture de la liquidation. Les comptes sociaux seront déposés au RCS d'AUXERRE.

AL24014188

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : SCI BTC.
Forme : SCI société en liquidation.
Capital social : 147 000 euros.
Siège social : 37 Rue de Lyon, 89200 AVALLON.
453 065 419 RCS d'AUXERRE.
Aux termes des décisions en date du 29/02/2024, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Thierry BLAY demeurant 1 rue Carnot - 89200 AVALLON et prononcé la clôture de liquidation de la société.
La société sera radiée du RCS du d'AUXERRE.
Le liquidateur

AL24014208

AVIS DE DISSOLUTION

Par décisions en date du 18/03/2024, les associés de la SCI 2018, société civile immobilière au capital de 1 000 e ayant son siège social 54 rue du moulin du Président 89000 AUXERRE et immatriculée au RCS AUXERRE n° 484 952 601, ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/03/2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts. Ils ont nommé comme liquidateur M. Hervé PARMENTIER demeurant 25 rue du Temple 89000 AUXERRE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 54 rue du Moulin du Président 89000 AUXERRE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au RCS AUXERRE. Pour avis,
Le Liquidateur

AL24014222

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

ASSP du 29/05/2024, il a été constitué une SASU dénommée: DINE IT services; Objet: Conseil en informatique ; Négoce de logiciels et de matériels informatiques ; Capital: 500 €; Siège social: Centre d'Affaires EURIPOLE, ZI des Vauguilettes III, 17 rue de Sancey 89100 SENS; Durée: 99 ans; Président: M. Ramzi DINE dt 125 Boulevard Saint Denis 92400 COURBEVOIE; Assemblées et vote: Chaque actionnaire est convoqué et chaque action donne une voix; Agrément: toutes cessions agréées aux 3/4 des votes; immatriculation au RCS de SENS

AL24013964

AVIS DE CONSTITUTION

Avis de constitution du 23/05/2024
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : GYK
Siège social : 6 Rue du Pont, 89800 CHEMILLY SUR SEREIN
Objet social : l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, l'acquisition de terrains, l'exploitation et la mise en valeur de ces terrains par l'édification d'immeubles et l'exploitation par bail ou autrement de ces constructions qui resteront la propriété de la Société
Durée de la Société : 99 ans
Capital social : 300 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Mme Guylhaine BEGUE, demeurant 14 Chemin de Montmain 89800 CHABLIS, M. Yannick VILAIN, demeurant 6 Rue du Pont 89800 CHEMILLY SUR SEREIN et M. Killian VILAIN demeurant 6 Rue du Pont 89800 CHEMILLY SUR SEREIN
Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément uniquement pour les cessions entre associés, dans tous les autres cas agrément en AGE,
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de AUXERRE
Pour avis. La Gérance

AL24013977

Traiteur Des Sept Ecluses
Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social
1 rue André Henriat
89220 ROGNY DES SEPT ECLUSES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ROGNY LES SEPT ECLUSES du 6/06/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : Traiteur Des Sept Ecluses
Siège : 1 rue André Henriat, 89220 ROGNY LES SEPT ECLUSES
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 5 000 euros
Objet : Epicerie, traiteur, vente à emporter de plats cuisinés, pizzas
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au deuxième jour ouvré avant la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Jonathan RACARY, demeurant 59 rue Hugues Cosnier, 89220 ROGNY LES
Directeur général : Madame Anne-Laure RACARY, demeurant 59 rue Hugues Cosnier, 89220 ROGNY LES
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés dont dépend le siège social de la SAS.
POUR AVIS, Le Président

AL24014120

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 11 juin 2024, à Saint Florentin.
Dénomination : ASD EXPERTISE-COMPTABLE.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Siège social : 8 Grande Rue, 89600 St Florentin.
Objet : Exercice de la profession d'expert-comptable.Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 5000 euros
Gérant : Madame Dorothée Fossat, demeurant 2 rue des Granges, 89320 Arces Dilo
Gérant : Madame Anne-Sophie Maupois, demeurant 25 rue d'En Bas, 89360 Flogny La Chapelle
La société sera immatriculée au RCS d'Auxerre.
Pour avis.
Dorothée Fossat

AL24014153

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte ssp en date de 14/05/2024, il a été constitué une SAS
Dénomination :
LES DOUCES SAVEURS
Siège Social : 10 bis rue Bellocier chez mme LEMOINE Laura 89100 SENS
Capital : 250 €
Objet social : Restauration,buffet à volonté, à emporter
Durée : 99 ans
Président : M. LUCAS Claude 6 lieu-dit les grisons 45220 DOUCHY MONTCORBON
Cession d'actions : libre
Exercice du droit de vote : une action égale une voix
Conditions d'admission aux assemblées : Etre actionnaire
Immatriculation au RCS de SENS

AL24014165

FIDUCIAL SOFIRAL

AVIS DE CONSTITUTION

A2PA
Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 11 rue de la Croix de l'orme
89110 MONTHOLON
Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MONTHOLON du 24 mai 2024 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : A2PA
Siège social : 11 rue de la Croix de l'orme, 89110 MONTHOLON
Objet social : travaux forestiers, sylvicoles et d'abattage, les travaux de débroussaillement, les travaux paysagers, les prestations de marquage forestier.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 5 000 euros
Gérance : Monsieur PIERRE-ALAIN SANDERS, demeurant 11 rue de la Croix de l'Orme 89110 MONTHOLON, assure la gérance.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SENS.
Pour avis
La Gérance

AL24014177

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à SAINT-FLORENTIN du 11/06/2024, il a été constitué une société à responsabilité limitée de participations financières de profession libérale de Notaire ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : Manon GOUX Notaire & Conseil
Objet : la prise de participations dans toutes sociétés d'exercice libéral ayant pour objet l'exercice de la profession de notaire ainsi que la participation à tout groupement de droit étranger ayant pour objet la même profession, et ce, par tout moyen notamment par voie de souscription au capital de société nouvelles ou existantes, d'apports, de fusions, par l'acquisition de tout droit de présentation à la clientèle.
Siège social : SAINT-FLORENTIN (89600), 26 rue Dilo
Durée : 99 années
Capital social : MILLE EUROS (1.000,00 EUR).
Les apports sont des apports en numéraire.
Gérant : Manon GOUX demeurant 39 faubourg Saint-Michel à TONNERRE (89700).
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de AUXERRE.
Pour avis

AL24014181

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 11/06/2024 , il a été constitué une SARL dénommée : MH AUTO PRESTIGE
Objet social : exploitation d'un fonds de garage automobile, vente de véhicules neufs et d'occasion, ventes de pièces, dépannage et remorquage
Siège social : 12 avenue de Grattery 89000 AUXERRE
Capital : 1 000 euros
Gérance : M Mucahit TANRIKULU demeurant 123 place de la fontaine 58500 ARMES et M Himmet YILDIRIM demeurant 9 allée de grandes pilles 58500 CLAMECY
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'Auxerre
Pour avis.

AL24014195

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans, d'une société civile dénommée SC JBH INVEST au capital de 80000 euros, le siège social est fixé 17 Boulevard Vauban 89000 AUXERRE, ayant pour objet la prise de participations financières, holding dans toutes activités. Le gérant est M. Jérémy BONHENRY demeurant 17 Boulevard Vauban 89000 AUXERRE. Agrément requis des associés représentant au moins les 3/4 des parts sociales dans tous les cas. Immatriculation de la Société au RCS d'AUXERRE Pour avis La Gérance

AL24014199

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte reçu par Me BERARDO en date du 13 juin 2024, il a été constitué une Société Civile de Moyens dénommée: SCM BDF SANTE
Objet social : faciliter les activités professionnelles des associés sans pouvoir par elle-même exercer leur profession, acquérir, louer, vendre, échanger les installations et appareillages nécessaires à l'exercice de l'activité professionnelle, engager le personnel auxiliaire et procéder à toutes opérations mobilières, immobilières et financières se rapportant à l'objet social.
Siège social : 10 rue Charles de Foucault 89000 AUXERRE
Capital : 300 €
Gérance : Mr Boualem BOUTEMEUR demeurant 3 rue Paul Verlaine 21000 DIJON, Mr Fares EL KHABBAZ demeurant 225 bd de la Guillaumée 89000 ST GEORGES SUR BAULCHE, Mr Damien BOULNOIS demeurant 58 grande rue 89290 VINCELLES
Clause d'agrément pour la cession de parts.
Durée : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS d'Auxerre.
Pour insertion, Me BERARDO

AL24014206

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 21 mai 2024, il a été constitué une Société Civile d'Exploitation Agricole,
Dénomination sociale : SCEA RENOUX STEFAN
Forme : Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil et par les décrets pris pour leur application.
Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du code rural.
Capital social : 5 000 €.
Siège social : 2 route de Brannay, Hameau de Saint Georges - 89150 VILLEBOUGIS.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Apports : Numéraire : 5 000 €.
Gérant : M. Stefan RENOUX demeurant 37 avenue Jacques Picavet, 59130 LAMBERSART,
Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés sauf celles consenties entre associés qui sont libres lorsque la société a deux associés.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de SENS (Yonne).Pour avis et mention, le fondateur

AL24014221

S.J.B. Société d'Avocats

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à AUGY (Yonne) du 12 juin 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle
Dénomination : LE PETIT SALON
Siège : 11 rue Pinon, 89290 AUGY
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 2 000 euros
Objet : Salon de coiffure ; Relooking ; Soins de beauté ; Vente de bijoux fantaisies et accessoires divers, vente de tous articles liés à la mode ; Vente de tous produits liés aux activités ci-dessus
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Président : Madame Mélody BRIZARD, demeurant 3 Promenade du Tertre, 89530 CHITRY
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE.

AL24014228